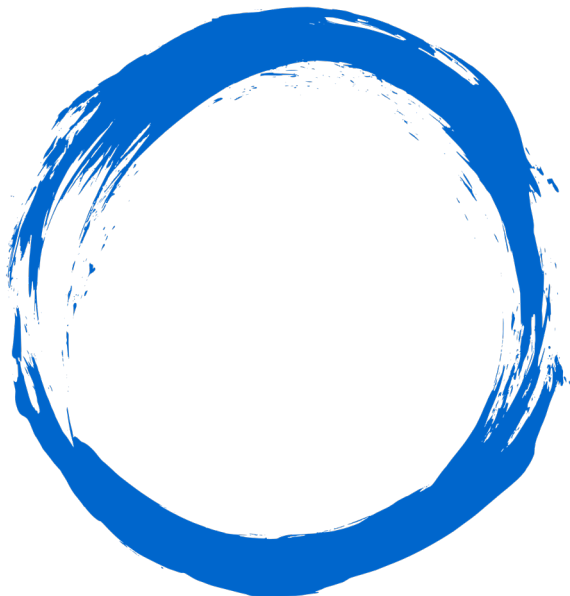


Concours international de composition
Città di Udine



Quatorzième édition
Réglementation - Française



PATRONAGE:



RÈGLEMENTATION:

PRIX ET REMERCIEMENTS:



FIDAPA BPW ITALY
SEZIONE DI UDINE



AVEC LE SOUTIEN DE:



MEDIA PARTNER:



COLLABORATIONS:



Art. 1 Les Éditions de Musique Taukay (TEM) et l'Association culturelle Delta Productions, avec le Patronage de la Délégation italienne officielle de la Commission Européenne, de l'UNESCO (Commission nationale italienne), du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, de la Mairie de Udine et de l'Université de Udine, le soutien de la Fondation Friuli, des prix offerts par l'ERT (Ente Regionale Teatrale del Friuli Venezia Giulia), la FIDAPA BPW Italy, les héritiers du compositeur frioulan Piero Pezzé et l'INA GRM et en partenariat avec RAI Radio 3, annoncent le quatorzième concours international de composition "Ville d'Udine" (Città di Udine).

Art. 2 Le concours s'articule en quatre sections:

- Composition pour ensemble de musique de chambre.
- Composition pour instrument soliste.
- Compositions électroacoustique (Fixed media music).
- Projets audiovisuel.

Art. 3 La participation au concours est ouverte à tous, sans limite d'âge, de nationalité ou de sexe. La création des morceaux peut déjà avoir eu lieu. Il faudra nous faire parvenir les compositions dans l'anonymat, selon les modalités spécifiées dans la suite de ce document.

Art. 4 Section «Composition pour ensemble de musique de chambre».

Seront privilégiées les compositions d'une durée maximale de dix minutes. Exceptionnellement, nous tiendrons aussi en considération les compositions de durée supérieure si le Jury constate une valeur artistique très élevée.

Instrumentation de l'ensemble:

- quatuor à cordes (deux violons, alto et violoncelle)
- piano / un seul instrumentiste
- flûte (piccolo, flûte alto et basse) / un seul instrumentiste
- clarinette (piccolo, sib, la et basse) / un seul instrumentiste
- percussions choisies parmi les suivantes: vibraphones, glockenspiel, ensemble de tom-toms (maximum 5), cymbales, tamtams, temple-blocks, triangles, wood-blocks, maracas, etc / un seul instrumentiste

Il est possible d'utiliser les instruments dans diverses combinaisons.

Il est possible d'utiliser une bande électroacoustique stéréo (en format de disque compact ou fichier audio) à intégrer avec l'ensemble.

Pour l'envoi des partitions de la section «Compositions pour ensemble de musique de chambre» il y a deux possibilités:

Une copie en format numérique PDF, à envoyer par internet à l'adresse suivante: competition@taukay.it

En cas de taille du fichier supérieure à 10 Mo, il est préférable d'utiliser un système de partage ou Dropbox, Google drive etc.

(Pour plus d'infos: www.taukay.it/pdf/2023_info_eng.pdf - www.taukay.it/

[pdf/2023_info_ita.pdf](#)).

Envoyer le lien de téléchargement du fichier à l'adresse: competition@taukay.it

Il faut préciser dans l'objet du message la section à laquelle vous voulez participer (Compositions pour ensemble de musique de chambre), ainsi que le nom du compositeur et le titre de la composition.

ou bien

Une version papier à envoyer par courrier à l'adresse suivante:

TEM – Taukay Edizioni Musicali
Via del Torre 57/5
33047 Remanzacco – Udine ITALIA

Les partitions envoyées ne seront pas rendues: elles resteront dans l'archive de TEM - Taukay Edizioni Musicali par souci de documentation.

Le comité organisateur encourage largement l'envoi de partitions numérisées par internet.

La partition papier ou son équivalent numérique en format PDF doivent préciser le titre de l'œuvre, **mais ne doivent pas révéler le nom du compositeur**. Aucun document d'explication ou de présentation du morceau (joint à la partition) ne devra pas révéler le nom du compositeur.

En cas de partitions utilisant des symboles non standardisés, les auteurs devront fournir toute explication pour leur déchiffrement.

Art. 5 Section «Composition pour instrument soliste».

Seront privilégiées les compositions d'une durée maximale de dix minutes.

Exceptionnellement, nous tiendrons aussi en considération les compositions de durée supérieure si le Jury constate une valeur artistique très élevée.

Vous pouvez choisir l'un des instruments suivants:

- violon
- alto
- violoncelle
- piano
- flûte (piccolo, flûte alto et basse)
- clarinette (piccolo, sib, la et basse)
- percussions choisies parmi les suivantes: vibraphones, glockenspiel, ensemble de tom-toms (maximum 5), cymbales, tamtams, temple-blocks, triangles, wood-blocks, maracas, etc

Il est possible d'utiliser une bande électroacoustique stéréo (en format de disque compact ou fichier audio) à intégrer avec le soliste.

Pour l'envoi des partitions de la section «Compositions pour instrument soliste» il y a deux possibilités:

Une copie en format numérique PDF, à envoyer par internet à l'adresse suivante: competition@taukay.it

En cas de taille du fichier supérieure à 10 Mo, il est préférable d'utiliser un système de partage ou Dropbox, Google drive etc.

(Pour plus d'infos: www.taukay.it/pdf/2023_info_eng.pdf - www.taukay.it/pdf/2023_info_ita.pdf).

Envoyer le lien de téléchargement du fichier à l'adresse: competition@taukay.it

Il faut préciser dans l'objet du message la section à laquelle vous voulez participer (Compositions pour instrument soliste), ainsi que le nom du compositeur et le titre de la composition.

ou bien

Une version papier à envoyer par courrier à l'adresse suivante:

TEM – Taukay Edizioni Musicali
Via del Torre 57/5
33047 Remanzacco – Udine ITALIA

Les partitions envoyées ne seront pas rendues: elles resteront dans l'archive de TEM - Taukay Edizioni Musicali par souci de documentation.

Le comité organisateur encourage largement l'envoi de partitions numérisées par internet.

La partition papier ou son équivalent numérique en format PDF doivent préciser le titre de l'œuvre, **mais ne doivent pas révéler le nom du compositeur**. Aucun document d'explication ou de présentation du morceau (joint à la partition) ne devrait révéler le nom du compositeur.

En cas de partitions utilisant des symboles non standardisés, les auteurs devront fournir toute explication pour leur déchiffrement.

Art. 6 Section «Compositions pour musique électroacoustique» (Fixed media music).

Les morceaux de musique électroacoustique ne peuvent pas dépasser dix minutes en durée et peuvent être envoyés (qualité audio CD ou supérieure) dans les formats suivants:

- Stéréo
- Quadrophonique
- Octophonique

Il est impératif d'aussi fournir une réduction stéréophonique (de qualité CD ou supérieure), dans le cas d'une œuvre multicanal.

Pour l'envoi des morceaux concernant la section «Compositions pour musique électroacoustique» il y a deux possibilités:

une copie en format audio numérique, à envoyer via internet en utilisant un système de partage ou Dropbox, Google drive etc.

(Pour plus d'infos www.taukay.it/pdf/2023_info_eng.pdf - www.taukay.it/pdf/2023_info_ita.pdf).

Envoyer le lien de téléchargement du fichier à cette adresse: competition@taukay.it

Il faut préciser dans l'objet du message la section à laquelle on veut participer (Compositions pour musique électroacoustique), ainsi que le nom du compositeur et le titre de la composition.

ou bien

une copie sur CD audio ou CD ROM - DVD ou mémoire USB à envoyer par la poste à l'adresse suivante:

TEM – Taukay Edizioni Musicali
Via del Torre 57/5
33047 Remanzacco – Udine ITALIA

Les CD / DVD / mémoire USB envoyés ne seront pas retournés: ils resteront dans l'archive de TEM - Taukay Edizioni Musicali par souci de documentation.

Le comité organisateur encourage largement l'envoi des fichiers audio par internet.

Le morceau envoyé sur CD audio / CD ROM - DVD / mémoire USB ou son équivalent numérique envoyé par internet doivent préciser le titre du morceau, **mais ne doivent pas révéler le nom du compositeur**. Aucun document d'explication ou de présentation du morceau (joint à la partition) ne devra révéler le nom du compositeur.

Art. 7 Section «Projets audiovisuel».

Les Projets audiovisuel, composées d'images vidéo et de musique électroacoustique, ne peuvent pas dépasser dix minutes en durée et peuvent être envoyés (qualité vidéo HD ou supérieure).

Pour l'envoi des morceaux concernant la section «Projets audiovisuel» il y a deux possibilités:

une copie en format numérique, à envoyer via internet en utilisant un système de partage ou Dropbox, Google drive etc.

(Pour plus d'infos www.taukay.it/pdf/2023_info_eng.pdf - www.taukay.it/pdf/2023_info_ita.pdf).

Envoyer le lien de téléchargement du fichier à cette adresse: competition@taukay.it

Il faut préciser dans l'objet du message la section à laquelle on veut participer (Projets audiovisuel), ainsi que le nom du compositeur et le titre de la composition.

ou bien

une copie sur CD ou DVD ou mémoire USB à envoyer par la poste à l'adresse suivante:

TEM – Taukay Edizioni Musicali
Via del Torre 57/5
33047 Remanzacco – Udine ITALIA

Les CD / DVD / mémoire USB envoyés ne seront pas retournés: ils resteront dans l'archive de TEM - Taukay Edizioni Musicali par souci de documentation.

Le comité organisateur encourage largement l'envoi des fichiers audio/ vidéo par internet.

Le morceau envoyé sur CD / DVD / mémoire USB ou son équivalent numérique envoyé par internet doivent préciser le titre du morceau, **mais ne doivent pas révéler le nom du compositeur**. Aucun document d'explication ou de présentation du morceau (joint à la partition) ne devra révéler le nom du compositeur.

Art. 8 Pour les trois sections, indépendamment du mode d'envoi, il faudra impérativement joindre le formulaire d'inscription dûment signé (www.taukay.it/pdf/2023_form.pdf) et les autres informations sur le compositeur indiquées ici-bas:

- Prénom, nom, lieu et date de naissance, sexe, nationalité, adresse, courriel, téléphone, code fiscal / VAT number (si disponible), la section du concours à laquelle vous souhaitez participer, le titre du morceau, la durée, l'année de composition, la date et le lieu de la création.
- Déclaration de l'acceptation du règlement du treizième concours international de composition «Ville d'Udine».
- Déclaration du consentement et de la gratuité pour la création publique, captation audio et vidéo de la composition, de sa transmission, de sa mise en archive, et de la réalisation d'une publication discographique, sans aucun retour en argent pour le compositeur.
- Déclaration de consentement pour le traitement des données personnelles du compositeur (GDPR - General Data Protection Regulation - 2016/679).

(Pour toutes ces informations remplites le formulaire de participation avec toutes les données requises, qu'on peut trouver à l'URL suivante: www.taukay.it/pdf/2023_form.pdf).

Il faudra, en plus, y joindre:

- un CV/biographie du compositeur
- une photographie récente du compositeur

- une photocopie d'un document d'identité du compositeur
- reçu du payement de 35 euros attestant de l'inscription

Tous les documents peuvent être envoyés par courriel à competition@taukey.it, y compris le formulaire d'inscription signé et numérisé.

Il est aussi possible d'envoyer les documents en format papier par courrier à l'adresse:

TEM – Taukay Edizioni Musicali
Via del Torre 57/5
33047 Remanzacco – Udine ITALIA

Art. 9 Il est possible de participer au concours avec plusieurs compositions.

Art. 10 Le Jury choisira les gagnants à partir d'une pré-sélection de finalistes et attribuera les prix suivants:

- Meilleure composition pour la section «Compositions pour group instrumental de chambre»: mille euros (1000 euros).
- Meilleure composition pour la section «Compositions pour group instrument soliste»: mille euros (1000 euros).
- Meilleure composition pour la section «Compositions pour musique électroacoustique»: mille euros (1000 euros).
- Meilleure œuvre pour la section «Projets audiovisuel»: cinq cents euros (500 euros) prix en collaboration avec ERT (Ente Regionale Teatrale del Friuli Venezia Giulia).
- Licence pour les plug-in “GRM TOOLS complete II”, le système de traitement du son dédié à Sound designers, offert en prix par INA GRM
- Prix «Piero Pezzè» (mis en place par les héritiers du compositeur frioulan

décédé en 1980): cinq cents euros (500 euros).

- Prix de la FIDAPA BPW Italy, décerné à une compositrice participante: deux cents euros (200 euros).

TEM, sur recommandation du Jury et en accord avec les compositeurs, sera disponible à intégrer les compositions plus remarquables dans son catalogue électronique, consacré à la musique contemporaine.

Les résultats seront publiés dans le site internet www.taukay.it et les gagnants seront contactés personnellement par courriel.

Art. 11 Les ouvrages et la documentation en annexe, si envoyés en format papier, devront être envoyés au secrétariat du concours. **Date limite pour l'ARRIVEE des materiaux: 30 avril 2023.**

Les éléments envoyés par courrier régulier devront impérativement arriver AVANT le 30 avril 2023. Nous conseillons de prévoir le temps de livraison pour pouvoir participer au Concours.

Si envoyés par internet, la date d'envoi en fera foi.

Nous conseillons de ne pas attendre les derniers jours pour envoyer le matériel musical afin d'éviter des problèmes de réception.

Si envoyé par courrier, prière de spécifier que le matériel n'a aucune valeur commerciale, pour éviter les frais de douanes.

(Par exemple, indiquer sur l'enveloppe: «Description du contenu: documentation et CD sans valeur commerciale»).

Les décisions du Jury seront publiées avant le **30 septembre 2023**.

Art. 12 Le Jury a la faculté de ne pas utiliser les matériaux envoyés, si de qualité inférieure aux standards requis.

Art. 13 Pour chaque composition envoyée, il faudra joindre le reçu du paiement de 35 euros. Si plusieurs compositions sont envoyées, il sera possible d'effectuer un seul paiement de la somme totale des inscriptions. Le paiement pourra se faire:

De l'Italie:

- mandat-poste libellé à l'ordre de: TEM - Taukay Edizioni Musicali – via del Torre 57/5 – 33047 Remanzacco (UD) – ITALIA

- carte de crédit (système Paypal) via l'adresse email: competition@taukay.it (www.taukay.it/paypal_ita.html - www.taukay.it/paypal_eng.html)

- virement bancaire libellé à l'ordre de:

Taukay Edizioni Musicali

IBAN: IT61V0306912307100000004027

Istituto bancario: Intesa San Paolo

Les dépenses du virement seront à la charge de l'envoyeur.

Plus d'infos sur www.taukay.it/pdf/2023_pagamento_ita.pdf - www.taukay.it/pdf/2023_payment_eng.pdf

De l'étranger:

- carte de crédit (système Paypal) via l'adresse email: competition@taukay.it (www.taukay.it/paypal_ita.html - www.taukay.it/paypal_eng.html)

- virement bancaire libellé à l'ordre de:

Taukay Edizioni Musicali

BIC SWIFT code: BCITITMM

IBAN: IT61V0306912307100000004027

Istituto bancario: Intesa San Paolo

Les dépenses du virement seront à la charge de l'envoyeur.

Plus d'infos sur www.taukay.it/pdf/2023_pagamento_ita.pdf - www.taukay.it/pdf/2023_payment_eng.pdf

Les chèques ne sont pas acceptés.

Pour d'autres possibilités de paiement contactez le secrétariat du concours à l'adresse: competition@taukay.it
Si possible, mentionner dans le motif du paiement: Quatorzième Concours Città di Udine.

Art. 14 Les décisions du Jury sont finales.

Art. 15 La demande de participation et la présentation des œuvres au Concours engage l'auteur à l'acceptation intégrale du règlement.
Le non-respect du règlement mène à l'exclusion du Concours.

Art. 16 Pour tout litige la compétence est du Tribunal d'Udine.

Pour ultérieurs infos, visitez le site: www.taukay.it

Pour nous contacter, envoyez un courriel à: competition@taukay.it

prot.. 05/11/2022



PAR INFORMATION:

deltaproduzioni@gmail.com
info@tau kay.it
competition@tau kay.it

NOUS REMERCIONS:

Rappresentanza Italiana
della Commissione Europea

Commissione Nazionale Italiana
per l'UNESCO

Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

Comune di Udine

Università degli Studi di Udine

ERT - Ente Regionale Teatrale
del Friuli Venezia Giulia

FIDAPA BPW ITALY Sezione di Udine

INA GRM
Groupe de Recherches Musicales,
France

Fondazione Friuli

Francesca Levrini Pezzé

RAI Radio 3

Alessia Andrian, Nicola Giosmin,
Claudio Luci, Nicoletta Oscuro,
Floriana Pezzolo, Hugo Samek

ORGANISATION:

